

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(96)/ST/52

10 décembre 1996

(96-5209)

**CONFERENCE MINISTERIELLE**  
**Singapour, 9-13 décembre 1996**

Original: anglais

## REPUBLIQUE TCHEQUE

Déclaration de S.E. M. Vladimír Dlouhý  
Ministre de l'industrie et du commerce

J'aimerais tout d'abord, au nom du gouvernement de la République tchèque, remercier très sincèrement S.E. M. Goh Chok Tong, Premier Ministre de la République de Singapour, d'avoir accueilli la première Conférence ministérielle de l'OMC et les Singapouriens pour leur admirable et généreuse hospitalité. Je vous félicite pour votre élection et souhaite que vous réussissiez dans la tâche qui est la vôtre.

A Marrakech, il y a plus de deux ans, j'ai eu le très grand privilège d'être présent lors de la conclusion de l'accord commercial le plus important de l'histoire de l'humanité. Moins d'un an plus tard, nous avons créé une nouvelle institution, donnant ainsi une impulsion sans précédent au commerce mondial. Aujourd'hui, je suis honoré de vous faire part des conséquences pratiques qui ont résulté pour mon pays de l'entrée en fonction récente de l'OMC.

Il ne fait aucun doute que le terme-clé de cette première Conférence ministérielle est "mise en oeuvre". Le résultat le plus remarquable a été d'assurer la transition harmonieuse du GATT - lequel a servi d'instrument provisoire pendant des dizaines d'années - à une véritable organisation, offrant un large cadre institutionnel fondé sur la primauté du droit international et sur un règlement des différends juridiquement contraignant.

La République tchèque a agi dans le strict respect de toutes ses obligations, dans toute leur portée et en temps voulu. Dans certains domaines, tels que les produits pharmaceutiques, mon pays a même offert davantage que ce qui lui était demandé. Nous sommes déterminés à poursuivre nos efforts et nous attendons de nos partenaires qu'ils fassent de même. Cette Conférence devrait reconfirmer les engagements des Membres de l'OMC d'assurer une ouverture effective des marchés et de respecter les règles.

Certes, l'évaluation de la mise en oeuvre est globalement positive mais il y a encore matière à amélioration. Une préoccupation particulière a trait au fait que les obligations de notification ne sont pas suffisamment observées. Dans certains secteurs, l'accroissement des possibilités commerciales est loin d'être satisfaisant. Pour ce qui est de l'agriculture, de véritables efforts devraient encore être accomplis afin que ce secteur soit plus étroitement soumis aux règles et disciplines de l'OMC.

Il ne sera possible de traduire la lettre et l'esprit des Accords de l'OMC dans la réalité quotidienne que si les gouvernements ont la volonté politique et la capacité de se conformer à leurs engagements. Par conséquent, préserver la dimension humaine des activités de l'OMC est d'une importance primordiale. Le système tout entier se fourvoierait si certains Membres étaient privés des avantages découlant de l'OMC uniquement du fait qu'ils ne disposent pas de suffisamment de moyens pour traiter des volumes considérables de renseignements nouveaux. Par ailleurs, les différences

naturelles de taille ne devraient pas constituer un prétexte *a priori* pour sacrifier les buts légitimement ambitieux de cette institution.

De l'avis général, la Conférence a également pour objet d'établir le programme de travail futur de l'OMC. Son point de départ, qui est équilibré, découle du programme incorporé du Cycle d'Uruguay, qui fournit un cadre pour examiner les accords existants et mener de futures négociations. Nous sommes convaincus que les négociations sur les télécommunications de base et les services financiers aboutiront dans les meilleurs délais, négociations auxquelles la République tchèque a

